

Mise en ligne : 30 novembre 2016.  
Dernière modification : 29 juin 2019.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## COMPTOIR DU MATÉRIEL POUR LES TRAVAUX PUBLICS, LES MINES ET L'INDUSTRIE

### CONSTITUTION

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 17 janvier 1920)

Comptoir du matériel pour les travaux publics, les mines et l'industrie. — Capital 2 millions de francs, divisé en 4.000 actions de 500 fr. Siège social à Paris, 31, rue de Londres. Conseil d'administ. : MM. Freynet, Lassalle, Normand, Pétolat, Popineau, Vizet et Weitz. Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Houdart, à Paris. — *Petites Affiches*, 15 janvier 1920.

---

Comptoir du matériel pour les travaux publics, les mines et l'industrie  
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 26 février et 2 avril 1921)



Dépôt de matériel de la Maison Decauville à l'arrière-port de l'Agha

Les difficultés créées par la guerre dans l'approvisionnement et le fonctionnement des grandes industries, la crise des transports qui a suivi l'armistice et dont nous subissons encore aujourd'hui les funestes conséquences, ont montré que seul, un

rapprochement entre les grosses firmes industrielles de construction mécanique et d'ajustage de matériel permettrait, en améliorant les approvisionnements, la fabrication et les livraisons de collaborer comme elles le désiraient à l'œuvre de reconstitution nationale.

Ces maisons possèdent, en effet, une clientèle appelée largement, dans leur ensemble en ce qui concerne la Métropole, à participer à la reconstruction des villes détruites, des campagnes dévastées, à la réfection des routes, des voies ferrées, des canaux et des ports, ainsi qu'à la réinstallation et à la transformation des usines et ont évidemment à cœur de répondre de leur mieux à de légitimes exigences.

En Algérie, depuis 1914, on n'avait pour ainsi dire rien reçu en fait de matériel mécanique et l'urgence de certaines fournitures se faisait de plus en plus sentir. C'est ainsi, par exemple, que la ligne de Boghari à Djelfa réclamait l'équipement qui devait en permettre l'ouverture au public, que la mise en exploitation des richesses minières du département de Constantine se trouvait retardée, que nos chemins de fer n'arrivaient plus à satisfaire aux nécessités du trafic.

C'est ainsi que, sur le seul réseau de l'Est-Algérien, l'Administration présentait de la situation ce sombre tableau, dans son exposé officiel de la situation :

« L'augmentation des voyageurs en 1919. par rapport à l'année 1918, est de plus de 290.000 : elle s'est produite principalement au cours du premier semestre, par suite de la démobilisation générale et de la reprise des affaires. Depuis novembre, un ralentissement est survenu : c'est ainsi que les trains qui, précédemment, étaient toujours encombrés, offrent maintenant un nombre de places suffisant, sauf pourtant les jours de l'arrivée des courriers de la Métropole où le train est littéralement assailli ; quelquefois même, les voyageurs n'ayant pu y trouver place ont dû attendre celui du lendemain. Pour améliorer la situation, le réseau a examiné la possibilité de remettre en marche le train de messageries n° 7 dès que les possibilités du service de la traction le permettront.

« Les messageries présentent, en 1919. une augmentation de plus de 4.500 tonnes sur 1918.

« Les transports de la petite vitesse ont un tonnage qui dépasse celui de 1918 de 48.000 tonnes et qui serait beaucoup plus élevé si les wagons demandés par le commerce pouvaient être fournis régulièrement. Par suite du manque de matériel, les sociétés phosphatières et de minerais, aussi bien que les colons, commerçants et industriels sont dans la dure nécessité de réduire leurs expéditions, d'où insuffisance de matières premières sur les marchés. Le défaut de matériel tient surtout au manque de machines, dont un trop grand nombre à la fois se trouve en réparation. Au cours de l'année, ce nombre a varié de 28 à 32 % du nombre total des machines en service de voie large et de voie étroite alors que la proportion avant la guerre ne dépassait jamais 20 %. Il s'ensuit que le réseau ne pouvant mettre en circulation tous les trains nécessaires, le transport des marchandises est insuffisamment assuré, les wagons subissent des lenteurs considérables dans leur rotation et. par suite, ne donne pas le rendement auquel ils devraient atteindre »

C'est pour remédier à ce lamentable état de choses que quelques puissantes maisons se réuniront en cartel et décideront l'ouverture d'un Comptoir du matériel pour les travaux publics, les mines et l'industrie

C'est donc désormais à cet organe qu'il convient de transmettre toutes les commandes de machines et d'outils destinées à l'une des firmes suivantes :

Société Nouvelle des Établissements Decauville aîné, 66, chaussée d'Antin. à Paris ;

A. Popineau, 17, rue du Landy, La Plaine Saint-Denis (Seine) ;

Vizet fils et C<sup>ie</sup>, 144, avenue de Paris, La Plaine Saint-Denis (Seine).

C'est le Comptoir du matériel qui les répartira entre celles des différentes usines du cartel qui se trouveront les mieux placées pour en assurer l'exécution aux meilleures conditions et dans des délais réduits. En outre, cette heureuse combinaison permettra

d'arriver par l'unification des types courants de matériel, la spécialisation et la fabrication en série à un abaissement des prix de revient dont la clientèle sera la première à bénéficier.

Cette organisation doit acquérir enfin, par l'union des constructeurs qui l'ont créée, une compétence et une autorité que l'on ne peut que se réjouir de voir mettre à la disposition de tous les acheteurs.

Les bureaux de vente du Comptoir du matériel sont installés à :

Paris, 66, chaussée d'Antin ;  
Bordeaux, 10, cours du Trente-Juillet ;  
Lille, 4, rue Nationale ;  
Lyon, 4, place Léviste ;  
Marseille, 1, place du Change ;  
Nancy, 46, rue des Carmes ;  
Nantes, 1, place du Commerce ;  
Strasbourg, 27, rue de la Nuée-Bleue ;  
Toulouse, 9, place du Président-Wilson.

Le Comptoir du matériel a également des bureaux avec dépôt de matériel dans les colonies françaises et pays île protectorat à :

Alger, 11, boulevard Baudin, et 2, rue Berlioz ;  
Oran, 1, boulevard des Chasseurs ;  
Tunis, 11, rue Es-Sadikia.

Les principales fournitures des maisons ayant adhéré au cartel sont : les wagonnets, wagons, voitures, locomotives, excavateurs, pelles à vapeur et, d'une manière générale, le matériel de chemins de fer fixe et portatif, d'entreprises et de mines.

Nous ne saurions trop applaudir à une combinaison semblable qui, au moment où l'on va mettre en exploitation les principales richesses minières de la Colonie, nous assurera des fournitures ininterrompues aussi bien de matériel d'extraction que d'évacuation des produits extraits.

Une telle installation devenait d'une nécessité impérieuse à une époque de notre histoire industrielle qui voit enfin se réaliser un vaste programme où figure au premier plan une mise en valeur plus intensive de notre sol et de notre sous-sol.

---

La foire-exposition d'Alger (1921)  
LE COMPTOIR DU MATÉRIEL  
POUR LES TRAVAUX PUBLICS, LES MINES  
ET L'INDUSTRIE  
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 4 juin 1921)

Devant la difficulté de parer à la situation anormale créée en France et dans l'Afrique du Nord par l'activité fiévreuse qui a suivi la signature de l'armistice dans toutes les branches de l'activité humaine, en présence des multiples besoins qui s'affirmaient impérieusement et qu'il devenait de plus en plus difficile de satisfaire, un certain nombre de maisons importantes se sont formées en cartel et dans le but de coordonner leurs efforts et d'éviter la dispersion de leur action, ont décidé de n'avoir qu'un organe de réception de commandes et de se les répartir au mieux de leur possibilité de réalisation et suivant la spécialisation de leur outillage.

Ces maisons -ont les suivantes :

Société Nouvelle des Établissements Decauville aîné, 66, chaussée d'Antin. à Paris ;  
Vizet fils et C<sup>ie</sup>, 144, avenue de Paris, La Plaine Saint-Denis (Seine) ;  
A. Popineau, 17, rue du Landy, La Plaine Saint-Denis (Seine).

Cet organisme se nomme Comptoir du Matériel pour les Travaux publics, les Mines et l'Industrie.

Le Comptoir du Matériel reçoit les commandes, les répartit entre celles des différentes usines qui se trouvent les mieux placées pour en assurer l'exécution aux conditions les plus satisfaisantes et dans les délais les plus réduits. Outre les avantages énumérés plus haut, cette combinaison permettra d'arriver, par l'unification des types courants de matériel, à un abaissement des prix de revient dont la clientèle sera la première à bénéficier.

Signalons en passant que cette organisation acquerra enfin, par l'autorité des constructeurs qui l'ont imaginée, une compétence et une autorité que l'on ne pourra que se réjouir de voir mise à la disposition du public.

Les bureaux de vente du Comptoir du Matériel sont situés à :

Paris, 60, rue Chaussée-d'Antin ;  
Bordeaux, 10, cours du Trente-Juillet ;  
Lille, 4, rue Nationale ;  
Lyon, 4, place Léviste ;  
Marseille, 1, place du Change ;  
Nancy, 46, rue des Carmes ;  
Nantes, 1, place du Commerce ;  
Strasbourg, 27, rue de la Nuée-Bleue ;  
Toulouse, 9, place du Président-Wilson.

Le Comptoir du matériel a également des bureaux avec dépôt de matériel dans les colonies françaises et pays île protectorat à :

Alger, 11, boulevard Baudin, et 2, rue Berlioz ;  
Oran, 1, boulevard des Chasseurs ;  
Tunis, 11, rue Es-Sadikia.

Les maisons ayant adhéré au cartel fournissent principalement des wagonnets, wagons-voitures, locomotives, excavateurs, pelles à vapeur et, d'une manière générale, le matériel de chemin de fer fixe et portatif, d'entreprise et de mines.

On se rend compte de l'intérêt provenant d'une semblable conception, dont la réalisation est une merveille d'habileté professionnelle et de connaissances techniques.

La visite de son stand à l'Exposition s'impose.



Stand intérieur du Comptoir du matériel. Photo Besson.



Stand du Comptoir du matériel pour les travaux publics, les mines et l'industrie. Photo Moll.

---